

Essai pratique de l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité : Étude des libérés sous condition (R-06, 1989)

Le rapport fournit un examen détaillé de l'élaboration de l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins et donne un aperçu des premières données recueillies au cours de l'essai pratique. Il présente un profil descriptif des besoins des détenus sous surveillance, il examine certaines des données recueillies en vue de valider l'Échelle et évalue la nécessité de corriger ou d'améliorer cet instrument.

La mise en application de l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins a commencé avec le lancement d'un projet pilote dans douze collectivités au Canada. Les surveillants de gestion des cas ont évalué 453 détenus sous responsabilité fédérale. Les détenus échantillonnés étaient en semi-liberté, en liberté conditionnelle totale ou en liberté surveillée. Le comportement de ces détenus évalués au moyen de l'Échelle a, par la suite, fait l'objet d'un suivi pendant six mois.

Les résultats des essais pratiques ont confirmé les résultats antérieurs relatifs à la valeur prévisionnelle de l'évaluation du risque et des besoins. Il a été facile pour les agents de gestion des cas de classer les détenus en fonction de la nature et du niveau des besoins, et une relation constante a été notée entre les évaluations et l'issue des libérations conditionnelles après la période de suivi de six mois.

Dans l'ensemble, les essais de l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité confirment de façon assez convaincante qu'une procédure d'évaluation objective servirait éventuellement à l'établissement de lignes directrices ou de normes pour les divers niveaux de surveillance. L'Échelle, semble-t-il, pourrait être utilisée efficacement pour concentrer les ressources de surveillance en capitalisant sur le jugement des agents de gestion des cas par rapport aux besoins des détenus. De plus, elle pourrait aussi constituer un moyen efficace de surveiller les changements de comportement, d'attitude et de situation ayant un rapport manifeste avec l'issue de la mise en liberté.